

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



Groupes

Nous vous invitons à lire attentivement les conditions générales de vente ci-dessous.

Le village vacances appartient à toutes les personnes qui y séjournent. Elles se doivent de le respecter dans leurs actes et propos, afin de faire en sorte que tous puissent y goûter une saine atmosphère de bonne humeur et de repos.

Pour rendre définitive votre réservation, nous vous invitons à :

- Nous adresser votre contrat de réservation dûment complété,
- Nous verser à titre d'acompte la somme de 20% de votre séjour par chèque, virement, carte bancaire ou chèques vacances,
- Nous verser la somme de **55 €** au titre des droits d'inscription obligatoires correspondant aux frais de dossier de 40 € par séjour et de l'adhésion à l'association Cap Alpes Provence, gestionnaire de **Lou Riouclar**, fixée à 15 €.

L'adhésion à l'association Cap Alpes Provence est facturée par année civile, les frais de dossier sont exigibles à chaque séjour.

Le droit d'inscription est acquis à l'œuvre dans tous les cas, l'acompte sera défacturé du montant de votre facture.

Le solde de votre séjour devra être réglé à l'association comme suit, sauf disposition contraire du contrat :

- 20% à la signature du contrat,
- 40 % du séjour 30 jours avant votre arrivée,
- Le solde sur présentation de la facture en fin de séjour.

Conformément à la législation, **nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de GRITCHEN**, courtier en assurances, d'un montant de 2.50 % de votre séjour (hors adhésion et frais de dossier). Si vous souhaitez la souscrire, vous devez cocher la case sur notre formulaire d'inscription.

Toute annulation, motivée ou non, verra l'association des Cap Alpes Provence :

- Facturer **30 %** du séjour (hors frais d'adhésion, frais de dossier, frais d'assurance) pour toute annulation intervenant **plus de 30 jours** avant le début du séjour,
- Facturer **80 %** du séjour (hors frais d'adhésion, frais de dossier, frais d'assurance) pour toute annulation intervenant **moins de 30 jours** avant le début du séjour,
- Facturer **100 %** du séjour (hors frais d'adhésion, frais de dossier, frais d'assurance) pour toute annulation intervenant **moins de 8 jours** avant le début du séjour.

Dans tous les cas de figure, votre liste de participants devra nous être communiquée, à minima, 30 jours avant le début de votre séjour.

Une taxe de séjour est perçue, tout au long de l'année au profit de la Communauté de Communes de la vallée de l'Ubaye.

1 gratuité est accordée à partir de 40 personnes payantes, plus celle du chauffeur qui est automatique.

Les conditions « Bienvenue Cap France » sont applicables à tous les groupes qui fréquentent Lou Riouclar, au même titre que pour tous les villages Cap France. N'hésitez pas à vous faire envoyer le détail de ces conditions préférentielles.

Les repas pris à l'extérieur de **Lou Riouclar**, ne sont en aucun cas décomptés.

Nos amis les animaux ne sont pas admis à **Lou Riouclar**.

Les chambres, le jour du départ, doivent être libérées pour 9h30.

La piscine est un espace non surveillé. Toute personne qui s'y baigne le fait sous sa responsabilité, ou celle de ses parents pour les enfants mineurs. L'espace Balnéo (spa, hammam, sauna) est un lieu exclusivement réservé aux adultes.

Les programmes d'activités « types », fournis pour information, sont non contractuels.

Les données à caractère personnel, recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Lou Riouclar dans le but de procéder à votre inscription et au paiement de votre séjour. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et vous avez la possibilité de les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à contact@louriouclar.com ou à l'adresse suivante (Lou Riouclar – 04340 Méolans-Revel). Ces données seront conservées trois ans à compter de notre dernier contact. Vos coordonnées bancaires ne sont pas stockées.